



RÉSO - Réseau Égalité, une Stratégie en Occitanie.

Charte d'engagement des membres du RÉSO

La présente charte, sur l'initiative de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité entre les femmes et les hommes (DRDFE Occitanie), a vocation à définir le cadre de l'engagement des membres du Réseau Égalité, une Stratégie en Occitanie.

Sollicités en tant que services régionaux de l'État, collectivités territoriales, établissements publics ou agences, branches professionnelles, chambres consulaires, associations, actrices et acteurs du spectacle vivant, de la presse, de la qualité de vie au travail, de la solidarité, de l'éducation populaire, de l'éducation à la vie affective et sexuelle, de l'orientation, de la formation, de l'insertion socio-professionnelle, de la lutte contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles dont la prostitution à des fins de traite des êtres humains, de la santé, du logement, du respect des droits des femmes; nous formons le RÉSO des structures qui s'engagent en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en Occitanie.

Nous, membres du RÉSO, reconnaissons dans ce qui suit les principes de notre engagement et de nos actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Égalité entre les femmes et les hommes, les principes de l'engagement.

Nous nous inscrivons, en recherchant l'exemplarité, dans le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes, et nous en faisons un principe majeur qui s'applique tant à notre organisation interne qu'en direction du public avec lequel nous sommes en lien.

Nous nous engageons, selon nos spécificités et nos domaines d'actions, à agir concrètement pour une plus grande égalité entre les femmes et les hommes en participant à la transmission et la diffusion de la culture de l'égalité, en agissant pour l'égalité professionnelle tout au long de la vie, en faisant vivre l'égalité au quotidien au travers de l'accès aux droits.

Nous nous engageons, à l'interne comme à l'externe, à agir contre les stéréotypes de sexe présents dans les différentes formes de communication langagières et visuelles, stéréotypes qui sont à l'origine d'inégalités voire de discriminations.

Nous nous engageons, selon nos spécificités et nos domaines d'actions, à prévenir et agir, dans le cadre des textes législatifs et réglementaires, contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles en interne et en externe à notre structure, le cas échéant.

Égalité entre les femmes et les hommes, les modalités de l'action.

Nous délibérons dans nos instances de direction de notre engagement dans le RÉSO et nommons une personne référente qui participera aux activités du RÉSO et fera le lien entre notre structure et le RÉSO.

Nous nous impliquons dans la co-construction du plan d'action régional stratégique, piloté et animé par la DRDFE Occitanie, sous l'autorité du préfet de région.

Nous menons au moins une action par année, individuelle ou collective, soit en interne, soit en direction du public avec lequel nous sommes en lien. Dans ce but, nous bénéficions de l'appui et de l'accompagnement de la DRDFE. Le temps dédié à la mission de référent.e est déterminé par la hiérarchie de chaque personne référente.

Nous participons aux réunions de coordination des membres du RÉSO afin de créer des synergies et des coopérations, de co-construire et diffuser une culture commune de l'égalité, de partager des informations et des outils, d'évaluer les actions dévolues au plan régional stratégique, de concevoir et mettre en œuvre collectivement des actions, de trouver les moyens de nos actions.

Nous, Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, signons la Charte d'engagement du Réseau Égalité, une Stratégie en Occitanie.

17/12/19